



Formulaire de demande de permis pour:

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE

Validité : 12 mois

10 \$/ pour le premier 5 000 \$
1 \$ par tranche de 1 000 \$ (max. 100 \$)

Emplacement des travaux

Adresse : _____

Identification du propriétaire ou requérant

(Si vous n'êtes pas propriétaire, veuillez fournir une procuration de ce dernier)

même qu'emplacement des travaux

Nom : _____ Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Travaux projetés

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Construction d'un garage isolé | <input type="checkbox"/> Construction d'un abri d'auto | <input type="checkbox"/> Construction d'une remise |
| <input type="checkbox"/> Construction d'un abri à bois | <input type="checkbox"/> Construction d'un gazebo | <input type="checkbox"/> Construction d'un atelier |
| <input type="checkbox"/> Construction d'une galerie | <input type="checkbox"/> Construction d'une véranda | <input type="checkbox"/> Unité d'habitation accessoires |

La demande de permis doit comprendre

- Un plan ou croquis d'implantation à l'échelle
- Un plan de construction à l'échelle indiquant les 4 élévations avec les ouvertures (portes et fenêtres) et pente de toit

Type de fondation : _____

Matériaux revêtement extérieurs : _____

Revêtements de la toiture : _____

Exécutant des travaux

Propriétaire ou Entrepreneur ↓ (ajouter les informations requises)

Nom de l'entreprise : _____

N° RBQ : _____

Nom du responsable : _____

Coût estimé des travaux (main d'œuvre et matériaux) : _____

Date prévue de début
des travaux :

Date prévue de fin des
travaux :

\$

Informations additionnelles

Déclaration du propriétaire ou requérant

Je soussigné : _____ Date : _____ JJ - MM - AA

- Déclare et que les renseignements fournis sont complets et véridiques.
- De plus, je m'engage à me conformer aux dispositions de la réglementation d'urbanisme en vigueur et aux lois pouvant s'y rapporter.

Signature du demandeur : _____

N'oubliez pas d'ajouter vos documents à joindre lors de l'envoi de votre courriel

Les informations relatives à la réglementation sont disponibles sur notre site internet

www.melbournecanton.ca

- *Toute demande doit être complétée et payée selon les tarifs convenus dans le règlement sur les permis et les certificats.*
- *L'inspecteur dispose d'un délai de **trente (30) jours** pour émettre ou refuser le certificat d'autorisation à compter de la date de réception de tous les documents requis par le présent règlement.*
- *Tout refus doit être motivé par écrit dans le même délai, et dans tous les cas, il doit retourner au demandeur un exemplaire des documents annexés à la demande.*

Toute autorisation émise par la municipalité ne dispense pas le requérant de s'assurer que son projet est conforme à la Loi sur la qualité de l'environnement et la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.

- Cette demande doit être complétée, signée et remise à la municipalité soit en personne ou par courriel : inspecteur@melbournecanton.ca
- Le coût du permis doit être acquitté à l'hôtel de ville en argent, par chèque ou par l'entremise de votre institution bancaire (sauf CIBC).